

Recrutement à l'ONG internationale Global Green Growth Institute - GGGI – 27 Août 2026



L'Institut mondial pour la croissance verte (GGGI) est une organisation internationale intergouvernementale, créée

L'Institut mondial pour la croissance verte (GGGI) est une organisation internationale intergouvernementale, créée en vertu d'un traité, qui se consacre à soutenir et à promouvoir une croissance économique forte, inclusive et durable dans les pays en développement et les économies émergentes.

POSTE 1 : Hydrologue / Ingénieur consultant en approvisionnement en eau et assainissement / Togo

Objectifs du devoir

L'objectif de cette mission est de fournir une supervision technique spécialisée indépendante, déclenchée par des étapes clés, ainsi qu'un soutien en matière de vérification et d'assurance qualité à l'ingénieur principal en supervision de la construction, afin de garantir que les

installations d'eau potable relevant du résultat 2.2 soient conformes aux conceptions hydrogéologiques et techniques approuvées, aux exigences nationales applicables en matière d'approvisionnement en eau, aux directives de l'OMS sur la qualité de l'eau potable, aux méthodes d'essai de la qualité de l'eau ISO pertinentes, aux bonnes pratiques de l'UNICEF/RWSN pour le forage professionnel de puits et aux bonnes pratiques internationales de l'industrie, y compris les directives applicables du Groupe de la Banque mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

Le consultant fera rapport de ses conclusions directement à l'ingénieur principal en supervision des travaux, pour consolidation dans le rapport d'avancement mensuel du projet destiné à l'unité de gestion de projet (UGP), et coordonnera le calendrier des visites de chantier avec l'ingénieur principal et l'UGP.

Le consultant appliquera une approche de supervision préventive et fondée sur les risques, couvrant la qualité technique, la protection de la santé publique, la gestion des risques environnementaux et sociaux, la santé et la sécurité au travail, la santé et la sécurité communautaires, la documentation et la remontée rapide de toute non-conformité susceptible d'affecter la sécurité, la fonctionnalité, la durabilité, la qualité de l'eau ou la responsabilité du donateur.

Étendue des travaux

- Examiner les rapports d'études hydrologiques/géophysiques et les plans techniques des installations d'eau potable dans le cadre du résultat 2.2 ;
- Superviser et vérifier l'emplacement des forages, le forage, le développement des puits, les essais de pompage et les tests de qualité de l'eau aux étapes critiques ;
- Fournir un rapport d'inspection technique à l'ingénieur principal après chaque visite déclenchée, comprenant les constatations, les preuves photographiques et les recommandations ;
- Signaler les problèmes de non-conformité pour inscription au registre des non-conformités du projet et proposer des mesures correctives ;
- Conserver un registre signé des jours de travail effectués pour chaque mission déclenchée, à soumettre avec les factures.
- Vérifier que l'entrepreneur respecte les méthodes de travail approuvées, les plans d'inspection et d'essai, les approbations de matériaux, les spécifications techniques, les mesures de sécurité du site, les garanties environnementales et sociales et les instructions de mesures correctives émises par l'ingénieur principal ou l'unité de gestion de projet ;

- Examiner et vérifier les dossiers d'emplacement des forages, les journaux de forage, les descriptions lithologiques, l'installation du tubage et du filtre, la mise en place du gravier, la construction du joint sanitaire, le développement du puits, la désinfection, les données des essais de pompage et les dossiers d'échantillonnage de la qualité de l'eau avant de recommander l'acceptation de chaque point d'eau ;
- Vérifier que l'échantillonnage, la conservation, la chaîne de traçabilité, les analyses en laboratoire, l'interprétation et les mesures correctives relatives à la qualité de l'eau sont conformes aux exigences nationales, aux directives de l'OMS sur l'eau potable et aux méthodes analytiques ISO applicables ;
- Participer aux inspections préalables à la remise et vérifier la clôture des points en suspens, l'exhaustivité de la documentation de construction, les informations sur l'exploitation et la maintenance, les mesures de sécurité communautaire et l'état de préparation à une exploitation durable.

Exigences de qualité en matière de normes et de supervision applicables

Le consultant appliquera une approche de supervision fondée sur les risques, conforme aux lois togolaises applicables, aux permis, aux plans et spécifications approuvés, aux directives de l'OMS sur la qualité de l'eau potable, aux normes ISO pertinentes d'échantillonnage et d'analyse de la qualité de l'eau, aux directives de l'UNICEF/RWSN sur le forage et la supervision professionnels des puits, ainsi qu'aux bonnes pratiques internationales du Groupe de la Banque mondiale en matière d'environnement, de santé, de sécurité, d'eau et d'assainissement.

La supervision doit être documentée par des rapports d'inspection datés, des enregistrements photographiques, l'examen des résultats d'essais, des observations sur les matériaux et la qualité de l'exécution, des avis de non-conformité, des recommandations d'actions correctives et une vérification de la clôture des travaux. Les étapes critiques des travaux ne doivent pas être recommandées pour acceptation à moins que des preuves suffisantes ne confirment que la qualité de l'exécution, des matériaux, des essais, des contrôles environnementaux et sociaux, de la santé et de la sécurité au travail et des mesures de santé et de sécurité communautaires satisfont aux exigences applicables.

Livrables et échéancier de paiement

Le consultant soumet les livrables suivants à l'ingénieur responsable de la supervision des travaux pour validation technique. Chaque livrable comprend un rapport détaillé des constatations, les éléments de preuve examinés, des photographies le cas échéant, les résultats des essais, les non-conformités, les actions correctives, les risques résiduels et une

recommandation quant à la poursuite de l'étape concernée : acceptation conditionnelle ou suspension en attendant la mise en œuvre des actions correctives. Chaque livrable constitue un jalon de qualité attestant de la bonne exécution de la mission correspondante. La rémunération est calculée séparément sur la base d'un taux journalier, conformément aux modalités de paiement décrites ci-dessous.

SORTIE / LIVRABLE	POURCENTAGE (%)	DATE D'ÉCHÉANCE
Rapport d'examen technique portant sur les rapports d'études hydrologiques/géophysiques, les plans techniques, les spécifications, les plans d'inspection et d'essai, ainsi que les points de contrôle de surveillance proposés pour les installations d'eau potable relevant du résultat 2.2	15	Pré-construction (octobre 2026)
Rapports de supervision de chantier concernant l'emplacement des forages, le forage, la construction des puits, la protection sanitaire, le développement des puits, la conformité des entrepreneurs et l'installation du système de récupération des eaux pluviales traitées, incluant des preuves photographiques et le suivi des non-conformités	40	Comme déclenché lors des activités de forage
Rapports de vérification des essais de pompage, de l'évaluation du rendement, de la désinfection, de l'échantillonnage de la qualité de l'eau et des résultats de laboratoire pour les forages et les systèmes de récupération des eaux pluviales traitées, y compris l'évaluation de la conformité aux normes applicables et les mesures correctives recommandées	30	Déclenché à l'achèvement du développement du système de forage/récupération des eaux de pluie
Inspection finale des installations de traitement des eaux et rapport d'aptitude à la réception avant la mise en service, comprenant la vérification de la liste des points à corriger, l'examen de la documentation de récolement, les considérations relatives à l'exploitation et à la maintenance, les risques résiduels et la recommandation d'acceptation ou d'acceptation conditionnelle.	15	Une fois les travaux terminés

Les factures seront émises après chaque mission déclenchée, ou mensuellement en cas de missions multiples durant la même période, accompagnées du rapport d'inspection technique correspondant et de la feuille de temps signée. Le règlement des factures interviendra uniquement après validation technique du livrable par l'ingénieur principal et le GGGI.

Les frais de déplacement liés aux missions, le cas échéant, seront remboursés séparément conformément à la politique de voyage du GGGI.

[Modalités de reporting](#)

Le consultant rend compte techniquement à l'ingénieur principal en supervision des travaux et coordonne avec lui la planification des visites de chantier. Ce dernier est chargé de compiler les conclusions du consultant dans les rapports d'avancement mensuels du projet destinés à l'unité de gestion de projet (UGP). Le consultant demeure lié contractuellement et directement à GGGI et est responsable de la qualité, de l'indépendance, de l'exhaustivité et du respect des délais de ses propres livrables. Tout manquement aux normes relatives aux matériaux, incident de sécurité, suspicion de contamination, résultat d'essai non conforme ou situation susceptible de compromettre la santé publique, la sécurité des travailleurs, la sécurité de la communauté, le bon fonctionnement des installations ou la redevabilité envers les donateurs doit être signalé sans délai à l'ingénieur principal et à l'UGP.

Tous les rapports et documents doivent être rédigés en français et en anglais, conformément aux exigences de mise en forme du GGGI, et soumis au format électronique. Les rapports ne seront considérés comme définitifs qu'après validation formelle par le GGGI.

[Expertise requise](#)

Technique

- Hydrogéologue senior ou ingénieur en approvisionnement en eau et assainissement, titulaire d'une maîtrise et possédant 5 à 8 ans d'expérience professionnelle à responsabilités croissantes dans la supervision des infrastructures d'approvisionnement en eau en milieu rural, la supervision du forage de puits, l'évaluation et la vérification de la qualité de l'eau, ainsi que l'inspection, les essais et la réception des ouvrages d'approvisionnement en eau.
- Expérience avérée en matière de supervision de l'implantation de forages, du forage, du développement de puits, des essais de pompage, de la conception et de l'installation de systèmes de récupération des eaux pluviales traitées, et de la conformité des entrepreneurs aux spécifications techniques et aux méthodes de travail approuvées ;
- Connaissance pratique de l'échantillonnage de la qualité de l'eau, de sa conservation, de la chaîne de traçabilité, de l'analyse en laboratoire, de l'interprétation des résultats et de la planification des

mesures correctives conformément aux exigences nationales, de l'OMS et des normes ISO pertinentes ;

- Connaissance des bonnes pratiques internationales de l'industrie en matière de supervision de la construction, y compris les plans d'inspection et d'essai, la gestion des non-conformités, la vérification des actions correctives, la santé et la sécurité au travail et les contrôles de santé et de sécurité communautaires ;
- Une expérience au Togo ou dans des contextes ouest-africains comparables constitue un avantage ;
- L'inscription à l'Ordre national des ingénieurs du Togo (ONIT) est un avantage
- Démontrer la capacité à produire des rapports d'inspection techniques concis et conformes aux normes des bailleurs de fonds

Fonctionnel

- Une attitude proactive, avec une capacité à trouver rapidement des solutions efficaces.
- Ponctuel, professionnel et capable de travailler sous pression et de respecter les délais, y compris pour des missions déclenchées à court préavis.
- Excellentes aptitudes relationnelles et capacité à travailler avec un personnel multiculturel et interdisciplinaire.
- Comprend et soutient activement la mission, la vision et les valeurs de GGGI.
- S'engage à atteindre les objectifs de l'équipe et travaille efficacement au sein de l'organisation avec des personnes d'opinions, de cultures, de nationalités, de sexes et d'âges différents.
- Excellent résolveur de problèmes.
- Elle incarne les plus hautes normes d'honnêteté, d'intégrité et de professionnalisme.

Informations administratives

Les consultants intéressés doivent soumettre les documents suivants :

- Lettre de motivation et CV ;
- Preuve des qualifications pertinentes ; Preuve de missions similaires effectuées par le passé

La date limite de dépôt des candidatures est exprimée en heure normale de Corée (KST), soit GMT +9. Les candidatures soumises après cette date ne seront pas prises en compte. Le formulaire de candidature, la lettre de motivation et le CV doivent être rédigés en anglais ou en français. Le recours à un consortium ou à une entreprise n'est pas autorisé pour cette mission de consultant individuel.

[Cliquez ici pour postuler](#)

POSTE 2 : Consultant en systèmes d'énergie solaire / ingénierie électromécanique / Togo

POSTE 3 : Ingénieur-conseil principal en supervision de la construction / Togo